

18 octobre 2022

Communiqué de presse

Déploiement de l'offre d'autopartage dans la Métropole de Lyon :

LPA ouvre à Saint-Didier-au-Mont-d'Or sa 111^e station Citiz

Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon, Fabien Bagnon, Président de LPA et Marie-Hélène Mathieu, Maire de Saint-Didier-au-Mont-d'Or, ont inauguré ce jour la station Citiz de Saint-Didier-au-Mont-d'Or. Celle-ci porte la couverture du territoire métropolitain à un total de 111 stations dans 13 communes avec 391 véhicules mis à disposition. Le renforcement et l'extension du maillage de Citiz LPA, avec des véhicules qui répondent aux nouvelles exigences de la Zone à Faibles Emission vient offrir aux usagers de l'agglomération une alternative concrète à la possession d'une voiture individuelle. L'accélération de ce déploiement, avec un objectif de 400 stations et 1 000 véhicules à l'horizon fin 2024 constitue l'un des chantiers prioritaires assignés par la Métropole de Lyon à la Société Publique Locale des Mobilités.

Des objectifs de déploiement largement atteints

La station Citiz LPA de Saint-Didier- au-Mont-d'Or, située au 36 avenue de la République, met à disposition 2 véhicules. Son ouverture s'inscrit dans le cadre du déploiement engagé par LPA depuis début 2022 pour proposer ce service d'autopartage à l'échelle de la métropole. Son objectif était, d'ici fin 2022/début 2023, de quadrupler la flotte existante pour atteindre 400 véhicules et de multiplier le nombre de stations, en les répartissant à travers la Métropole. Ce double défi est en passe d'être relevé. Au-delà des 111 stations déjà ouvertes, plus de 30 projets supplémentaires ont déjà reçu un accueil favorable dans autant de communes du territoire.

Une solution souple et adaptée au cadre de la ZFE

Le service Citiz permet de disposer à tout moment d'un véhicule adapté à ses besoins, pour quelques heures ou quelques jours, le temps d'aller faire une course ou dans le cadre d'un déplacement professionnel ou familial. En libre-service, accessibles 24h/24h, les usagers peuvent utiliser et déposer en station la voiture dès qu'ils n'en ont plus besoin.

Économique et facile d'usage, l'autopartage participe à réduire le nombre de véhicules, et par conséquent, les émissions de CO² et de polluants locaux (dioxyde d'azote, particules fines). On estime qu'une voiture Citiz LPA vient remplacer 9 voitures existantes et évite l'acquisition de 14 voitures supplémentaires. La flotte actuelle représente ainsi 4 877 voitures évitées au total (1 942 véhicules supprimés, 3 172 non acquis).

L'autopartage est une solution particulièrement adaptée au sein de la zone à faibles émissions (ZFE). Les véhicules de la flotte Citiz LPA sont tous conformes aux critères requis pour circuler. Fabien Bagnon, vice-président de la Métropole de Lyon en charge de l'autopartage et président de LPA le souligne : *« En évitant le recours à la voiture individuelle, la flotte Citiz LPA accélère la transition vers des mobilités plus respectueuses de notre environnement ».*

Un service plébiscité par les usagers

Entre mai et octobre 2022, Citiz LPA a enregistré l'adhésion de 900 nouveaux abonnés. Si la majorité d'entre eux résident à Lyon et Villeurbanne, villes dans lesquels le déploiement s'est renforcé début 2022, les usagers d'autres communes de la métropole plus récemment équipées adhèrent également progressivement à ce nouveau service. Le renforcement de l'offre Citiz LPA dans la métropole lyonnaise viendra conforter le niveau de satisfaction de ses usagers. Selon le dernier baromètre, datant de mars 2022, 93 % des utilisateurs sont satisfaits de Citiz LPA et 96 % d'entre eux sont prêts à recommander ce service. Cette même enquête met en lumière le caractère vertueux de l'autopartage : ses adeptes privilégient parallèlement les mobilités actives et les transports en commun, au détriment de la voiture individuelle.

Un développement à plus grande échelle en préparation

L'investissement en cours permettra d'atteindre 400 véhicules Citiz à la fin de l'année.

Dans le cadre des mesures d'accompagnement au projet d'amplification de la ZFE, la Métropole de Lyon va donner un nouveau coup d'accélérateur au développement de l'autopartage, conformément aux préconisations de la concertation et d'un rapport confié à un conseiller métropolitain (L. Legendre). Ce développement va passer par la SEM LPA, puis par la SPL Mobilités avec qui la Métropole établira un contrat de développement.

D'un point de vue quantitatif, il est prévu d'offrir 1000 véhicules en station à fin 2024.

D'un point de vue qualitatif, la Métropole travaille à une tarification plus accessible aux personnes et familles modestes, et à un accès privilégié pour les propriétaires de véhicules impactés par la ZFE (nouvelle aide « chèque mobilité », pouvant être dépensée en trajets d'autopartage). L'offre va continuer sa diversification en termes de gamme de véhicules, afin de répondre à un maximum de besoins (véhicules capacitaires pour les déplacements en famille, véhicules utilitaires légers pour transporter un chargement...).

Pour Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon : « *Pendant trop longtemps, l'autopartage est resté au stade de l'éprouvette au sein de la métropole. Or on le voit, c'est bien grâce à une offre de véhicules suffisamment abondante, disponible à proximité et facile à réserver que les usages décollent. Nous allons créer les conditions de ce changement d'échelle* ».

LPA, opérateur historique du stationnement dans la métropole lyonnaise, se transforme pour devenir une société de services dédiée aux passagers urbains

Engagée dans la transition écologique et l'évolution des modes de déplacement, l'entreprise prend en compte les nouvelles pratiques de mobilités pour permettre aux particuliers et aux professionnels de vivre une expérience réussie de parcours dans une ville apaisée, accueillante et responsable.

LPA propose :

- *17 parcs avec plus de 1400 places pour les vélos, et plus de 2000 d'ici fin 2022,*
- *35 parcs avec près de 19 000 places, dont plus de 180 avec prise de recharge électrique et près de 300 au total à fin 2022,*
- *un service de stationnement mutualisé pour les automobilistes et les vélos LPA&CO en plein développement*
- *Près de 400 véhicules et 150 stations Citiz LPA à fin 2022.*

A la tête du consortium HLU, LPA prend également une part active au déploiement du schéma de logistique urbaine de la Métropole de Lyon.

Entreprise publique locale, LPA, présidée par Fabien Bagnon, compte 189 collaborateurs et a réalisé un CA de 40M€ en 2020.

Contacts presse

LPA

Agence Géraldine Musnier

Elsa Mokrane : elsa@agencegeraldinemusnier.com – 07 56 27 35 40

Métropole de Lyon

Régis Guillet

rquillet@grandlyon.com - 04 26 99 37 52/06 98 51 59 94